

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

ABONNEMENTS.

Saumur. par la poste.
Un an. . . 48f. » 24f. «
Six mois. . 10 » 15 «
Trois mois. 3 25 7 50

ON S'ABONNE
Au bureau, place du Marché-
Noir, et chez MM. DUBOSSE,
JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires à Saumur.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Corresp. générale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

AFFAIRES D'ORIENT.

On a reçu de Vienne les détails suivants, sur un engagement qui a eu lieu récemment à Giurgewo : Le 5 février, à six heures du matin, environ 1,000 hommes de troupes régulières et d'Albanais s'embarquèrent dans seize barques et quittèrent le port Rouchtchouk, pour se diriger sur Slobozie, à environ une demie-lieue au-dessus de Giurgewo. Là les Cosaques des avant-postes envoyèrent quelques coups de fusils aux Turcs et allèrent en toute hâte prévenir le général Saymonoff à Giurgewo. Sans riposter aux Cosaques, les barques descendirent le fleuve ; mais, arrivés à la pointe de la grande île de Tchoroï, à droite de l'îlot de Saint-Georges, et la trouvant déjà occupée par l'ennemi, les Turcs la longèrent au sud et débarquèrent à l'autre extrémité de l'île. Toutes ces manœuvres étaient protégées par trois chaloupes canonnières, armées de six canons, et par les batteries de Rouchtchouk, qui cessèrent le feu aussitôt que les Turcs sonnèrent de la trompette, pour annoncer qu'ils étaient rangés en bataille.

Les Russes avaient eu le temps de jeter un pont sur l'île et d'y faire passer deux bataillons d'infanterie. Le général Sogmanoff commandait sur la rive gauche. Le général turc était resté à bord d'une barque.

Aussitôt commença un combat à l'arme blanche, acharné de part et d'autre, qui dura cinq heures et finit par la défaite des Russes, qui effectuèrent toutefois leur retraite en bon ordre. Ils laissèrent sur le champ de bataille environ 160 morts, dont 1 colonel et 4 officiers, et eurent autant de blessés, qu'on transporta à Giurgewo.

Les Turcs ont perdu 26 morts, dont 1 officier. On ne connaît pas le nombre de leurs blessés.

Ce qui prouve, en dépit du bulletin russe qui vient de paraître sur cette affaire, que les Turcs sont restés maîtres du champ de bataille, c'est que les soldats russes, tombés pendant l'action, ont été déchaussés et les officiers dépouillés des insignes de leur grade.

Après la bataille, les Russes retournèrent à l'île, pour ensevelir les morts. Les vingt-six morts de l'ennemi furent rapportés par eux et exposés sur la place publique à Giurgewo. On appela tous les soldats de la garnison autour de ces cadavres, en leur disant : « Les voici, ces misérables Turcs qui vous inspirent tant de craintes ; combattez-les

avec confiance, Dieu et le Czar sont avec vous. » Et les soldats entonnèrent leur chant de victoire.

Le canon d'Oltenitza a été entendu, le 2, jusqu'à Bucharest, mais on ne connaissait pas encore le résultat du combat. — Havas.

Voici l'état détaillé des pertes faites par les Russes dans l'affaire de Citaté, près de Kalafat. Ces pertes se résument ainsi. Tués : le général Orloff, 5 colonels, 4 majors, 3,000 officiers subalternes et soldats. Blessés : 2 colonels, 8 majors ; plus de 200 voitures de soldats conduites à Kriowa. Enfin, un dernier colonel a disparu et ne se trouve ni dans les morts ni dans les blessés. Du côté des Turcs, le total des tués et blessés ne dépasse pas 4,300. — Havas.

INTÉRIEUR.

Paris, 21 février.

Le *Moniteur* publie un décret qui autorise l'entrée en franchise des bois de cactus dans les ports de France. — Havas.

EXTÉRIEUR.

ANGLETERRE. — On écrit de Londres, 20 février, qu'en vertu d'ordres du gouvernement a eu lieu la suspension du commerce de la poudre et des munitions de guerre. L'exportation de ces articles et celle des machines et propulseurs, en usage sur la mer, est dès à présent interdite. Les armements et préparatifs de guerre continuent avec activité, sur d'immenses proportions. Il se manifeste dans les recrues et parmi les troupes, un élan très-remarquable pour la guerre.

Nous recevons les dépêches télégraphiques suivantes :

« Londres, mardi.

» La Chambre s'est ajournée après un long débat.

» Diverses sommes ont été votées pour la marine. Lord Palmerston a dit que l'Angleterre et la France s'étaient armées pour défendre une cause noble et généreuse, pour maintenir le droit contre la force, la justice contre la violence. » — Havas.

REVUE DE L'OUEST.

Voici le programme adressé à MM. les architectes par MM. les membres de la commission administrative du Cercle du boulevard.

CERCLE DU BOULEVARD D'ANGERS.

Programme de concours pour l'établissement d'un cercle avec salle de concert et galeries d'expositions de peinture et d'horticulture.

Le terrain sur lequel doit être établi le Cercle, et dont le plan est annexé au programme, est situé à Angers, boulevard de Saumur, n° 7. Il est limité au midi par ce boulevard (façade 32 mètres 10 c.) ; au nord, par la rue Saint-Blaise (façade 30 mètres 20 c.) ; au couchant, par la rue Saint-Julien (façade 59 mètres), et au levant par la propriété de M. de Gastines (façade 63 mètres 90 c.).

L'hôtel actuel sera entièrement démoli.

Détail du Cercle pour 450 abonnés.

1° Deux porteries, l'une sur le boulevard, l'autre sur la rue Saint-Blaise ; grand vestibule, vestiaire. Soubassements destinés aux services et magasins.

2° Deux grandes divisions avec vestibule, l'une comprenant grand salon de jeu, salon de trictrac, salon de lecture, bibliothèque, salon de conversation, deux billards.

L'autre, sous la dénomination de fumoir, offrant vaste divan, salle à trois billards, salon de jeu.

3° Système général de chauffage, éclairage et ventilation, ainsi que des privés.

Dans ces dispositions, les architectes n'excéderont pas la ligne de l'ancienne escarpe des murs de fortifications, afin de ménager, du côté du boulevard, une grande partie du jardin actuel.

Salle de concert pour 600 personnes, dans les meilleures conditions d'acoustique, et susceptible d'être transformée instantanément en salle de bal ou d'exposition de peinture, salle d'accord, vestiaires pour les deux sexes, salon pour piano et bibliothèque de musique.

Galeries de circulation intérieure, pouvant servir à des expositions d'art et d'horticulture.

Les projets devront se renfermer dans la limite de 100,000 fr. Cette somme sera applicable d'abord aux salons complets du Cercle avec leurs décors intérieurs, et à la salle de concert avec ses dépendances ; si elle était absorbée par ces deux destinations, l'exécution du projet de galeries serait ajournée.

Le projet qui, avec la somme de 100,000 pourvoit à l'exécution totale dans de bonnes conditions, serait préféré.

Les projets étudiés devront être déposés entre les mains de M^e Neveu, notaire à Angers, secré-

FEUILLETON

LE CASTEL DU DIABLE.

HISTOIRE CYNÉGÉTIQUE.

(Suite.)

Le comte regarda la châtelaine, son visage rayonnait de beauté, de malice et d'esprit : c'était un démon qui avait revêtu la plus séduisante des formes. — Et... à Constantinople ? demanda-t-il. — A Constantinople, comte, vous me conduirez à bord d'un navire persan ou vous me procurerez une escorte et je retournerai chez mon père. Le comte frissonna ; — Est-ce une résolution inébranlable ? Elle le regarda et hésita. — Ne vous aurai-je donc rencontrée que pour vous perdre à jamais ? — Que vous importe ! Mais je vous aime ! s'écria le comte. Elle se prit à rire : — Quelle folie ! murmura-t-elle.

Il se jeta à genoux, lui prit les mains, les baisa avec délire et continua : — Vous aviez bien consenti à épouser le maggyare. — Eh bien ! lui dit-elle, nous verrons...

C'était presque une promesse. Le comte se leva en poussant un cri de joie, il la prit dans ses bras et l'emporta à travers les galeries souterraines, et les escaliers jusqu'à la chambre des Hongrois. Là, elle devint maîtresse d'elle-même et lui dit : — Nous n'avons pas de temps à perdre, il faut partir. — Partons ! — Les gens du maggyare savent que vous devez chasser aujourd'hui ; ils

ignorent que les Hongrois ont reçu l'ordre de ne pas me laisser paraître et de vous ramener ici, ce soir, bon gré mal gré. Peut-être auront-ils quelques soupçons en ne voyant point ceux-ci ; mais heureusement le valet de chambre du maggyare a toute autorité sur eux et leur persuadera que les Hongrois sont partis, cette nuit, par ordre de leur maître. — Très-bien. Et nous les emmènerons donc jusqu'à Constantinople ? — Pourquoi pas ?

— Mais ils finiront par comprendre que le maggyare est joué... — Non, car nous relayerons en route dans trois châteaux du maggyare. — Et partout on croira... — Nul, excepté les Hongrois et le valet de chambre ne connaît la tyrannie qu'il exerce sur moi, chacun à l'ordre de m'environner de soins et de respects, de m'obéir en tous points, tous s'imaginant que j'ai un empire excessif sur le maggyare et, comme en Bohême et en Hongrie la féodalité existe dans toutes ses rigueurs, il n'est pas un de ses vassaux qui ne frissonne à la pensée qu'il déplairait à son seigneur et maître en me refusant une obéissance aveugle. En route, comte, on sonne le départ. — Un moment, Madame ? — Quoi donc ! — Vous oubliez d'écrire au maggyare. — C'est juste. — Voulez-vous que je le fasse moi-même ? — Oh ! la drôle d'idée. — Attendez...

Le comte entra dans le boudoir de la châtelaine où il trouva du papier et des plumes et écrivit la lettre suivante au maggyare :

« Mon cher comte, il existe un proverbe sur les an-

guilles, que je n'ai pas le temps de vous citer, mais que vous devinerez, j'en suis sûr. Vous aviez un trésor que vous serriez beaucoup dans vos mains, il vous glisse entre les doigts, et j'y aide un peu, je l'avoue. La future comtesse de Rodstock éprouve le besoin de respirer l'air de Constantinople, et je l'accompagne ; j'espère qu'elle voudra bien me suivre à Paris où j'aurai l'honneur de vous la présenter sous le nom de comtesse de Main-Hardye.

Votre tout dévoué.

» P.-S. — A propos, vous aviez laissé auprès de notre belle châtelaine deux Hongrois assez mal élevés qui eussent combattu par de fort mauvaises raisons le voyage de Constantinople ; j'aime peu les discussions de cette nature et j'ai trouvé plus simple de les enfermer dans un de vos souterrains. Le diable seul, votre co-proprétaire du manoir de la Vallée-Rouge, les en pourrait tirer avant votre retour et j'ai quelque lieu de croire qu'il préférera vous attendre.

A vous encore.

P.-S. — Je vous remercie de l'excellente et féérique hospitalité que j'ai reçue chez vous, et je vous complimente sur votre cabinet cynégétique, les écuries et le chenil qui sont irréprochables.

» A vous toujours. Comte de Main-Hardye. »

La châtelaine parcourut la lettre des yeux et laissa échapper un rire frais et mutin qui mit à nu les trente-deux perles qu'un génie persan ou indou lui avait données en guise de dents. En ce moment le valet de chambre du maggyare se présenta et salua le comte avec cette

taire de la commission administrative du Cercle, avant le 1^{er} avril 1854, pour être soumis à la commission du Cercle, qui choisira celui qui lui paraîtra satisfaire le mieux à son établissement.

Si aucun projet ne paraissait admissible, la commission pourrait ne faire aucun choix.

Le projet adopté sera exécuté sous la direction de son auteur.

Le projet qui approchera le plus de celui qui sera adopté donnera droit à une indemnité de 500 fr. pour celui qui l'aura présenté.

Chaque projet comprendra :

Les plans généraux des différentes divisions ; l'élevation des façades ;

Les coupes longitudinales et transversales ;

Le détail de la construction, des ornements, etc. ;

L'indication des systèmes d'éclairage et de chauffage ;

Un mémoire explicatif, un métré et un devis détaillés indiquant la nature des matériaux entrant dans la construction ;

Les plans, coupes et façades devront être dressés à l'échelle d'un centimètre par mètre.

FAITS DIVERS.

Voici les détails que donne une lettre particulière sur l'épouvantable incendie de Bagnères :

Le 8 février, vers midi, une flamme déjà intense annonçait aux habitants que le feu venait de prendre au magnifique établissement de bains que possède cette ville.

Le feu couvait depuis huit heures du matin dans un grenier encombré de matières combustibles, par le seul fait de l'imprudence d'un domestique attaché à l'établissement, qui y avait passé portant du feu destiné à chauffer les salles. La fumée épaisse qui sortait par les mansardes donna l'éveil, et le feu fut bientôt éteint ; mais le vent qui pénétrait par les fenêtres laissées ouvertes pour le passage de la fumée ralluma les restes de feu mal éteint, et ce fut sur les onze heures et demie du matin que la toiture, à moitié consumée, livra passage à la flamme.

Protégé par le vent, l'incendie eut bientôt gagné le grand bâtiment. Les magnifiques appartements affectés pendant la belle saison au logement des nombreux étrangers qui viennent à Barèges, attirés par la réputation de ses eaux, deviennent en moins d'un instant la proie des flammes. Les boiseries si riches, les plafonds, les parquets, les tapisseries disparaissent sous les flammes.

Le feu arrive aux salles de bains. Les bâtiments latéraux, déjà atteints par l'incendie, sont conservés en partie, grâce à l'activité de la gendarmerie, qui abattit à propos un pan de muraille communiquant à ces bâtiments et intercepta le passage des flammes.

Des secours s'étaient rapidement organisés ; une compagnie de gendarmerie, quelques compagnies du 1^{er} léger en garnison à Barèges, les ouvriers de tous les ateliers et le nombreux personnel de l'établissement, le maire et ses adjoints s'étaient rendus sur les lieux, ainsi que les pompiers.

A trois heures le feu avait déjà atteint les maisons voisines ; à quatre heures on ne pouvait plus le maîtriser, on cherchait seulement à circonscrire son action, et ce n'est que vers les sept heures du soir que l'on put se retirer avec confiance.

L'incendie n'avait laissé du bel établissement de

bains que le bâtiment latéral de droite ; il avait dévoré, en outre, 7 maisons. Plusieurs personnes ont été brûlées dans leurs maisons et nombre de travailleurs ont été blessés.

On cite beaucoup d'acte de courage et de dévouement parmi tous les travailleurs ; chacun a fait son devoir et gardé son poste.

Ce sinistre plonge dans la misère et dans le deuil plus de dix familles.

La petite ville est encore sous la terrible impression produite par ce triste événement.

(Maine-et-Loire).

— Un fait très-curieux, au point de vue historique, vient d'être signalé par un journal de Glasgow, le *Common-Wealth*. Les documents qui y sont cités établissent que le *télégraphe électrique* a été découvert en Ecosse dès 1753.

Ainsi, il y a un siècle passé que, dans le volume XV et à la page 78 du *Scois-Magasin*, on a pu lire une lettre datée de Belfrow, du 1^{er} février, et dans laquelle une personne qui a signé seulement C. M. décrit nos télégraphes actuels, avec cette différence, cependant, qu'elle propose autant de fils qu'il y a de lettres dans l'alphabet.

Cette lettre extrêmement curieuse, est traduite en entier dans le dernier numéro du *Cosmon*, elle fait évanouir complètement les droits de priorité de Lesage, dont le projet date au plus de 1774 ; de Lomond, qui ne fit son expérience qu'en 1787 ; de Reiser, qui n'écrivait qu'en 1794 ; de Salva, dont il n'est parlé qu'en 1796.

C'est certainement à propos de la lutte jalouse qui existe entre MM. Cooke et Wheatstone sur ce sujet, que ces recherches ont été entreprises. Mais quel en est le résultat définitif ? C'est que l'un et l'autre se trouvent dépouillés du même coup de la question de priorité qu'ils se disputaient ; mais, quoi qu'il en soit, il restera acquis à l'histoire que, pour la télégraphie électrique aussi bien que le stéréoscope, dont on a cherché à dépouiller M. Wheatstone, c'est à lui que revient la plus grande part, et c'est à lui seul qu'appartient le droit de disputer à MM. Morse et Steinheil la priorité d'une des plus brillantes découvertes des temps modernes.

M. Cooke a rendu des services incontestables, mais comme homme de finances et d'exécution seulement ; M. Wheatstone restera toujours l'homme de science et d'invention.

Il ne faut pas oublier, non plus, que la première proposition sérieuse du *télégraphe électro-magnétique* est venu d'un Français, l'illustre Ampère, qui déjà, dès 1822, dans un *Supplément à la chimie* de Thompson publié avec le concours de M. Babinet, et, pour bien caractériser sa pensée, écrivait en marge d'un passage qui traitait la matière : *Télégraphe électromagnétique*.

En résumé, voici comment, aujourd'hui, doivent être inscrits les glorieux inventeurs du télégraphe électrique sous ses trois formes :

1753, C. M. télégraphe simplement électrique ;

1811, Sommering, télégraphe galvano-chimique ;

1823, Ampère, télégraphe magnéto-électrique ;

Quant aux réalisateurs de ses sublimes idées, ce sont :

Pour la première, M. Bonalds, en 1823 ;

Pour la seconde, M. Bains, en 1842 ;

Pour la troisième, Wheatstone, en 1837,

Suivi de près par MM. Morse, Cooke et Steinheil.

— On nous écrit d'Alger, le 9, que le navire de

la marine de guerre espagnole *l'Aigle*, commandé par le lieutenant don Francisco Sobez Ortis, venait de faire côte sur le cap Moé, aux environs de Nemours ; mais comme il n'était pas très-fortement endommagé on espérait le retirer facilement du fond de sable sur lequel il était échoué. Ce navire de guerre, armé en felouque, ayant sept passagers à bord, avait été expédié à Nemours, par le gouverneur de Melilla, pour y faire des vivres. — Alf. Tranchant. (Patrie.)

— On mande de Manheim, le 15 février :

« Depuis trois jours, le Neckar charrié des glaces, et le Rhin est tellement couvert de glaçons qu'on s'est vu forcé d'enlever, pour une seconde fois cet hiver, le grand pont. La navigation est interrompue.

« On a enlevé également le pont de Knielingen, celui de Ludwigshafen et celui de Mayence. »

— La betterave est bonne personne. On lui a dit d'abord d'aller se faire sucre, et elle s'est fait sucre. On lui a demandé ensuite de produire de l'alcool, et elle a donné de l'alcool de première qualité. On a voulu obtenir du pain, et à Saint-Quentin on est parvenu à joindre la pulpe de cette riche racine à la farine de froment et à confectionner un pain nutritif avec ce mélange. On a été enfin jusqu'à tirer du vin de la betterave et à fabriquer une sorte de café de la pulpe torréfiée. Ce n'est pas tout. Voici maintenant, d'après *l'Echo de la frontière*, une industrie toute nouvelle qui tire son origine de la betterave : à Poulain, département de la Haute-Marne, on fabrique du carton fait de pulpe de betterave, et ce carton a toutes les conditions de solidité, de légèreté et de tenacité. Décidément la betterave est le plus grand bienfait donné aux hommes par la Providence. (Maine-et-Loire.)

CHRONIQUE LOCALE.

M. le comte de Rochefort a été nommé commandant de l'ordre du Christ, de Portugal, et autorisé à porter cette décoration. P. GODET.

MM. Vacquier et Guérin, capitaines à l'Ecole, ont été nommés chevaliers de l'ordre de Notre-Dame de la Conception de la Villa-Viçosa, et autorisés à porter cette décoration.

M. Delberg, ancien capitaine à l'Ecole, et aujourd'hui chef d'escadrons au 3^e chasseurs, a reçu la même décoration et la même autorisation. P. GODET.

Le préfet de Maine-et-Loire donne avis que le 25 février courant, à midi, il sera procédé, dans une des salles de la Sous-Préfecture de Saumur, à l'adjudication d'une fourniture de quatre mille kilogrammes d'huile de colza épurée, pour le service de la Maison centrale de Fontevault.

On peut prendre connaissance du cahier des charges et de l'échantillon type, à la Sous-Préfecture de Saumur et à l'Economat de la Maison centrale de Fontevault.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Le *Moniteur* publie, dans sa partie non officielle, une note des plus importantes au sujet de ceux qui voudraient exciter des troubles, soit en Grèce soit en Italie, dans le cas où l'Autriche se joindrait à la France dans la question d'Orient. Nous le publierons dans le prochain numéro. — Havas.

familiarité respectueuse des Frontins mis à la mode par le duc de Richelieu.

— Ah ! te voilà, drôle ! fit le comte en souriant, je te prends à mon service. — Monsieur le comte m'honore.

— Me voleras-tu beaucoup ? — Le moins qu'il me sera possible, monsieur le comte. — Voilà un garçon d'esprit et qui me convient, murmura M. de Main-Hardy ;

porte cette lettre dans la chambre du maggyare. Le comte offrit sa main à la châtelaine qui, pendant qu'il écrivait, avait revêtu un costume de chasse, et tous deux passèrent à la salle à manger où ils entamèrent un pâté froid et burent le coup de l'étrier. Puis ils descendirent dans la cour, où les attendaient leurs chevaux tout sellés et les chiens couplés deux par deux.

Les gens du maggyare se composaient d'une douzaine de piqueurs et valets de chiens, d'une assez belle taille pour la plupart, Hongrois et Bohèmes d'origine, portant le sayon de poil de chèvre, les guêtres de cuir montantes et le bonnet de fourrure. Au milieu d'eux pérorait en langue allemande, qu'ils comprenaient assez bien du reste, le valet de chambre du maggyare, qui leur expliquait brièvement que leur maître avait mandé auprès de lui les deux Hongrois auxquels ils obéissaient d'ordinaire, et que les desirs de Madame étaient de se rendre, en chassant, de compagnie avec le gentilhomme français, jusqu'au château que le maggyare possédait aux environs de Pesth. On sonna le boute selle, la châtelaine et le comte mirent le pied à l'étrier et l'on partit.

Une heure après on arrivait au rendez-vous de chasse, et le rapport était fait. L'élan détourné était de la plus belle taille et promettait de tenir bon une journée entière. Mais les chiens du maggyare étaient de première force, et sept heures après, l'élan aux abois leur faisait tête et recevait dans le front la balle du comte. Le comte était trop vengeur pour n'avoir point un peu oublié, grâce aux émotions de la journée, sa mission diplomatique, les dangers qu'il courait en enlevant ainsi une châtelaine et ses gens, et l'amour même qu'il ressentait pour elle. Il fit méthodiquement la curée, mit de côté l'aloyau et les rognons de l'élan, lui coupa le pied droit et l'offrit à la châtelaine qui l'accepta le sourire aux lèvres.

— Ah ! diable ! s'écria le comte, en ce moment, ceci me fait penser à une chose... — Laquelle ? — J'ai oublié mon piqueur Bouquin ! — Bah ! dit la châtelaine, vous le retrouverez au premier jour. Le comte fronça le sourcil avec inquiétude ; mais elle lui prit la main et lui dit : — Vous avez perdu votre piqueur et trouvé une femme : il y a compensation. Les chiens étaient recouplés, l'élan était mort, le jour baissait, l'enthousiasme du vengeur s'évanouit, l'amour revint, et le comte oublia Bouquin. On alla coucher à trois lieues de là, dans une hôtellerie allemande où le souper fut passable. Le comte et la châtelaine soupèrent en tête-à-tête. Mais, à la fin du repas, il se trouva pris d'un impérieux besoin de dormir, et eut à peine le temps de se déshabiller. La châ-

telaine passa la nuit dans une pièce voisine.

— C'est drôle ! murmura le comte en se réveillant, il me semble que j'ai dormi huit jours. — Non pas huit jours, répondit la châtelaine qu'il aperçut assise à son chevet ; mais quatorze heures ; il est une heure de l'après-midi, et il est maintenant trop tard pour chasser. — Quatorze heures ! s'écria le comte, il fallait m'éveiller. — Il y avait à cela une difficulté. — Laquelle ? — C'est que je dormais moi-même et me lève à l'instant. La châtelaine avait dit vrai : il était trop tard pour chasser. On remit le départ au lendemain ; on avait dix jours devant soi, avant que le maggyare n'eût l'éveil. Ils allèrent ensemble se promener dans un bosquet d'arbusiers.

Le soir venu, ils retournèrent à l'hôtellerie allemande, après avoir ordonné qu'on fit soigneusement le bois et qu'on détournât un ours, si cela se pouvait. Le comte s'éveilla à six heures du matin et, comme la veille, il lui sembla avoir dormi un temps infini. Le valet de chambre entra : Faut-il éveiller Madame ? demanda-t-il. — Oui, certes. — Elle doit dormir encore, car elle s'est couchée tard. Ces paroles, prononcées avec une bonhomie parfaite, chassèrent tout soupçon de l'esprit du comte. Il s'habilla, passa dans la chambre de la châtelaine où il trouva cette dernière mettant à sa toilette la dernière main, monta à cheval avec elle et se mit en chasse. Un ours avait été détourné, on le courut quelques heures, et puis le comte le tua d'un coup de son couteau de chasse.

« Saint-Petersbourg, 14 février.

» Un nouveau recrutement de 9 hommes par mille âmes de population vient d'être décrété.

» Toute l'armée et les flottes russes seront équipées, de manière à pouvoir opérer du 1^{er} mars au 15 avril. »

« Vienne, 21 février.

» Une partie des bateaux plats de l'armée turque du Danube a été détruite, près de Giurgevo, après une canonnade de 12 heures. — Havas.

VARIÉTÉS.

LA NOUVELLE CALÉDONIE.

(Suite et fin.)

Le *Journal des Débats* publie les renseignements suivants :

» La Nouvelle-Calédonie est un groupe d'île du grand Océan équinoxial, situé à l'est de la Nouvelle-Hollande de l'Australie. Ce groupe s'étend, y compris l'île Walpole, qui en est isolée, du 17^e degré 53 minutes au 23^e degré 4 minutes de latitude sud, et du 160^e degré 17 minutes au 165^e degré 6 minutes de longitude est.

» La plus grande de ces îles, appelée Balade par les indigènes, est située presque sous le parallèle de l'Australie, dont elle est éloignée d'environ 250 lieues. Elle a 200 milles environ de longueur du sud-est au nord-ouest, et sa largeur, presque uniforme, serait de 25 à 30 milles. Elle possède le principal port du groupe, nommé de son nom Balade, et en outre, le port Saint-Vincent, le havre Trompeur, etc. Ce dernier, vaste et excellent, où l'amiral d'Entrecasteaux dit n'avoir pu entrer, a été visité par le navigateur Kent. Il est masqué par une chaîne de rochers très-élevée qui bordent la côte occidentale. Le port Balade est le seul qui soit fréquenté par les navires européens.

» Les autres îles du groupe calédonien sont les îles de l'Observatoire, Beaupré, Loyalty, des Pins, Botanique et Hohohua. Les trois premières forment un petit groupe séparé. La plupart de ces petites terres n'ont guère que cinq à six milles de circuit. L'île des Pins en peut avoir au moins trente.

» Le grand récif qui borde la Nouvelle-Calédonie à l'ouest, et dont l'étendue vers le nord-est est estimée de 90 à 100 lieues, est excessivement dangereux pour les navigateurs qui y seraient poussés par les vents ou par les courants. D'ailleurs, de la Nouvelle-Calédonie à l'Australie la mer est semée de bancs de corail ou madrépores très-étendue à fleur d'eau, et offrant de nombreux périls. Ce fut sur un de ces récifs que Flinder fit naufrage. On remarque aussi dans la Nouvelle-Calédonie un rocher volcanique de forme pittoresque nommé volcan Mathieu, îlot de deux milles de circuit et d'environ cinq cents pieds de hauteur, situé à l'est du groupe, et qui paraît être le plus petit des volcans isolés que l'on connaisse.

» C'est à Cook que l'on doit la découverte de la Nouvelle-Calédonie; c'est ce célèbre navigateur qui lui a donné le nom qu'elle porte aujourd'hui. Mais son nom véritable, son nom indigène, serait, comme nous l'avons dit, Balade. Cook aperçut les montagnes de ce groupe d'îles, le 4 septembre 1774, à la hauteur du havre de Balade, et il y passa huit jours seulement, pendant lesquels Forster parcourut une partie de la côte.

» En 1792, l'amiral d'Entrecasteaux, allant à la recherche de Lapeyrouse, compléta la reconnais-

sance de Cook. Il partit de l'île des Pins, où Cook avait commencé ses observations, longea les brisants qui bordent dans toute son étendue la côte ouest, et acquit la certitude que cette terrible barrière de madrépores s'étendait encore à près de 170 milles au nord-ouest de l'île principale.

» En 1793, M. d'Entrecasteaux fit une seconde visite au port Balade, et à peu près à la même époque le capitaine Kent, commandant le *Buffalo*, découvrit à travers les affreux brisants de la partie sud-ouest un port excellent, mais dont l'accès est difficile qu'il nomma port St-Vincent, et où il séjourna six semaines.

» La Nouvelle-Calédonie paraît traversée par une chaîne de montagnes nues et arides, sauf dans la partie méridionale, où elles sont couvertes de belles forêts. Le point culminant de ces montagnes serait élevé de 2,400 mètres au-dessus du niveau de la mer. Les vallons et les plaines, arrosés par de nombreux cours d'eau, sont assez fertiles. Les principales roches sont le quartz, le mica, le stéatite, etc. Longtemps avant la découverte de l'or en Australie, les naturalistes avaient pensé qu'il devait s'en trouver dans la plupart des groupes polynésiens, et notamment dans la Nouvelle-Calédonie.

» On connaît fort peu d'animaux à Balade. Cook y introduisit le chien et le cochon, qui s'y sont beaucoup multipliés. Les oiseaux ordinaires sont de gros pigeons, des espèces de corbeaux et de pies. Les côtes abondent en poissons.

» Ce pays offre quelques rapports avec les Nouvelles-Hébrides et la Nouvelle-Galles du Sud; les habitants de ces trois contrées ont beaucoup de ressemblance entr'eux. Les indigènes de la Nouvelle-Calédonie ont la peau noire, la chevelure laineuse, la peau grasse; ils sont laids, disgracieux et misérables; mais de haute stature. Le Dr Forster évaluait la population de la Nouvelle-Calédonie à cinquante mille habitants; mais d'Entrecasteaux prétend que ce chiffre est trop élevé. Ils habitent des huttes dont la forme extérieure ressemble à des ruches. Les ressources de la culture sont loin d'être, dit-on, suffisantes à leurs besoins. Il est vrai qu'elle se borne à des ignames et des patates.

» Selon le docteur Forster, le compagnon de voyage de Cook, les indigènes seraient bons, humains, honnêtes, pleins de douceur et de confiance. Ce bon docteur a dépeint la Nouvelle-Calédonie et toutes les îles des mers du Sud comme autant de paradis terrestres et leurs habitants comme des anges. Mais d'après d'Entrecasteaux et la Billardière, ils seraient aussi cruels, aussi perfides, aussi enclins au vol que la plupart des Polynésiens et des Mélanésiens. Ils seraient anthropophages, comme le prouvent les malheurs arrivés à la corvette l'*Alcmène*, et leur cupidité les entraîne à commettre les crimes les plus atroces. Leur abord est froid, grave, taciturne et méfiant, et ce que l'on a de mieux à faire au milieu d'eux est de se tenir constamment sur ses gardes. Plusieurs fois l'équipage d'Entrecasteaux eut recours aux armes à feu pour réprimer sévèrement les insultes et les voies de fait de ces sauvages.

» Depuis Cook et d'Entrecasteaux, la Nouvelle-Calédonie a souvent été visitée par des navigateurs français et anglais. Une mission française y a été fondée pour l'instruction des peuplades de Balade; des maisons et une église y ont été construites; des plans des ports divers ont été dressés. Une croix a été élevée sur la petite île de Podioua, à la mémoire du capitaine Huon, second de d'Entrecasteaux. On

trouvera dans les *Nouvelles annales de la marine*, tome II, page 294, d'utiles renseignements sur le port Hienguène, où les navires d'un tirant d'eau au-dessous de 4 mètres pourraient mouiller sur un fond dont la tenue est bonne. Le 3^e volume des *Nouvelles annales de la marine* (1850) renferme également de précieuses notices hydrographiques sur les ports de Pouebo et de Mahamate (Balade).

» Nous avons cru devoir extraire de cette notice les renseignements suivants sur l'île Balade, considérée comme lieu favorable à la déportation.

» La Nouvelle-Calédonie occupe une superficie de 860 kilomètres de long sur 48 à 52 kilomètres de large. Si la partie nord de cette île est stérile, la partie sud, couverte de bois de sandal et de vastes forêts, est susceptible d'être avantagement mise en culture. Les côtes de l'île présentent deux rades excellentes: l'une d'elles, Mahamate ou Balade, est occupée, depuis un certain nombre d'années, par les missionnaires français.

» Un bateau à vapeur peut facilement aller de Balade à Sydney et en revenir en huit jours. Or, tout le monde sait que la colonie anglaise de Sydney abonde en produits de toute nature et d'une valeur vénale. L'approvisionnement de la Nouvelle-Calédonie ne présenterait donc aucune difficulté, et l'on pourrait bientôt acclimater les espèces chevaline, bovine et ovine sur le sol de la colonie française. Quant à la température de l'île, elle est salubre, quoique chaude.

» La nature du sol permet d'espérer qu'au bout de deux ou trois ans la colonie serait en état de suffire à ses besoins, et bientôt même d'entretenir un commerce actif avec les groupes d'îles voisines, de servir au ravitaillement des baleiniers, et d'offrir de nombreuses ressources aux navires qui trafiquent avec la Nouvelle-Zélande, la Nouvelle-Hollande, la terre de Van-Diemen, etc. La protection de la colonie pourrait être assurée par notre escadre du Chili et par les navires de guerre qui parcourent la mer du Sud et l'Océan.

» Le bois sur pied se trouve facilement, et il ne faudrait pas plus de quinze jours ou trois semaines pour élever des maisons et des établissements, des angars, des magasins, des blockhaus, où les colons et leurs approvisionnements seraient à l'abri des intempéries des saisons et de toute attaque.

» La fondation de cette colonie ne pourrait rencontrer d'obstacles sérieux. Bien que les indigènes soient anthropophages, comme ils ne connaissent point les armes à feu et n'ont point de gouvernement régulier, comme à Taïti, ils seraient vite domptés. D'ailleurs, les missionnaires qui les ont visités les premiers, et qui ont pu s'établir au milieu d'eux, ont déjà modifié leurs penchants sauvages.

» La Nouvelle-Calédonie pourrait recevoir facilement une population de 10 à 12,000 déportés avec leurs familles, non pas tout de suite, mais graduellement. Plus tard, elle en nourrirait le double et même le triple, si, ce qu'à Dieu ne plaise, cela devenait nécessaire. — Xavier Raymond. — (Univers.)

BOURSE DU 21 FÉVRIER.

4 1/2 p. 0/0 hausse 40 cent. — Fermé à 93 40.
3 p. 0/0 hausse 33 cent. — Fermé à 66 33.

BOURSE DU 22 FÉVRIER.

4 1/2 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 93 60.
3 p. 0/0 hausse 13 cent. — Fermé à 66 30

Ce soir-là la couchée eut lieu dans un village qui tenait garnison hongroise. Le comte témoigna d'abord quelque inquiétude; mais la livrée du maggyare était connue, et nul officier ne le vint questionner. Ce soir-là encore, le comte se proniait bien de réaliser une partie de ses rêves, mais il en fut comme les jours précédents: il s'endormit, ne s'éveilla qu'au jour et prétendit, une fois de plus, qu'il avait dormi un nombre d'heures incalculables. La châtelaine lui rit au nez, lui donna sa main à baiser, lui avoua qu'elle l'aimait et le fit remettre en route. Ce jour-là on courut au loup, et on s'arrêta dans une hutte de bûcheron. Le comte ne devait pas songer, pour le moment du moins, à renouveler ses tentatives des jours précédents. Chez un bûcheron? si! Et puis! du reste, il commençait à s'habituer à ce genre de vie, qui lui permettait à la fois de remplir une mission diplomatique, de chasser et de faire l'amour selon les maximes de Platon, le plus inoffensif et le plus sage des philosophes grecs.

Le lit qu'on lui donna était fort dur; mais, comme les jours précédents, il dormit à ravir et fit les rêves les plus étranges. — Ah ça, dit-il le lendemain à sa belle Persane, savez-vous, Madame, qu'il m'est poussé une drôle d'idée? — Vraiment? — Figurez-vous que je me suis imaginé... Le comte hésita... — Voyons? fit-elle. — Que je me suis imaginé que vous me jouiez le même tour qu'aux Hongrois vos géoliers. — Quel tour? — Que vous m'administreriez de l'opium chaque soir? — Par exemple! —

Ce qui, continua le comte, me faisait dormir un peu trop. — Mais, dit la châtelaine en riant, il me semble que vous êtes toujours levé à six heures. — C'est vrai; mais qui me dit que je ne me suis pas couché avant-hier? La châtelaine haussa les épaules. — Qui vous dit aussi, fit-elle dédaigneusement, que je ne vous conduis pas directement chez le maggyare mon tyran, afin qu'il vous remercie de m'enlever à lui.

Le comte regarda la châtelaine, son argument était sans réplique, et son visage avait une telle expression de vérité qu'il se montra honteux de sa supposition saugrenue, lui prit les mains et lui dit: — Pardonnez-moi, je suis fou! — Je le crains, lui dit-elle froidement. Le comte fut mal à l'aise le reste de la journée. Heureusement, vers le soir, le front de la châtelaine se dérida, et elle lui dit: — Je vous pardonne, et croyez que je vous aime. — Dites-vous vrai? s'écria-t-il. — Dans quinze jours je serai votre femme et vous le verrez. — A propos, dit le comte, j'avais écrit au baron de Hollingen. — Pourquoi faire? Mais, pour l'avertir que j'irais chasser chez lui. — Eh bien! allons-y. — Y pensez-vous? — Nous passerons vingt-quatre heures chez lui, et nous lui dirons que vous avez rencontré le maggyare et qu'il vous a prié d'aller l'attendre dans son manoir de Hongrie avec ses gens et sa maîtresse qu'il a placée votre sauvegarde. — L'idée est charmante! — De cette façon, nous emmènerons le baron avec nous jusqu'à Pesth, nous n'aurons que quelques lieues à faire pour toucher aux

frontières ottomanes, et, l'opium aidant, nous les ferons sans lui. — Bravo!

En atteignant la couchée, le comte apprit qu'il avait fait soixante lieues et qu'il n'avait plus que cinq journées de marche pour être rendu au château du baron de Hollingen. — Diable, fit-il, cinq jours, c'est beaucoup, il y en aura dix que nous aurons quitté le château, et le maggyare sera sur pied. — Eh bien! dit la châtelaine, pourvu que nous ayons sur lui cinq jours d'avance, nous sommes sauvés. Le comte ne prit garde à cette réflexion de la châtelaine. Le comte était occupé depuis deux secondes à combiner un nouveau plan stratégique pour la soirée. Il se mit à table, il fut aimable, gai, spirituel, il ouvrit l'écrin de galanteries et de séduction qu'il avait patiemment amassé à Versailles, pendant quatre ou cinq années, en soupant avec M. de Richelieu et le duc de Chartres encore jeune. La châtelaine se montra ravissante de coquetterie, elle eut le savoir-faire et les mignardises d'une jolie chatte créée dans un boudoir et bien élevée. Pendant une lieue le comte fut rayonnant et jouit par avance des honneurs du triomphe, ce qui ne l'empêcha pas, à la fin du souper, de sentir le sommeil, l'étreindre peu à peu et le garotter sur son siège. Alors il oublia ses savantes combinaisons et gagna sa chambre en trébuchant.

(La suite au prochain numéro.)

A VENDRE

VIN ROUGE ET VIN BLANC, récolte de 1846 (1^{ers} crus), en bouteilles.

S'adresser à M. PIERRE, rue Royale.

Etude de M^e MARTIN, notaire à Vernoil.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

En totalité ou par parties,

Une MAISON, située au bourg de Vernoil, canton de Longué, composée de six chambres à cheminée, cabinets, escaliers, greniers, écurie, cour, cave, jardin; le tout clos de murs.

Cette maison convient parfaitement pour continuer un commerce qui y est établi, ou pour y faire un débit quelconque.

Elle est située au centre du bourg. S'adresser à M^e MARTIN, notaire à Vernoil. (93)

MAISON

Avec cour, jardin, écurie et remise, située rue Saint-Nicolas, 85,

A LOUER

En totalité ou en deux parties, pour entrer en jouissance le 1^{er} octobre.

S'adresser à M. DAVID, entrepreneur, rue Courcouronne, n° 15. (94)

VENTE MOBILIERE

Après décès.

On fait savoir que le jeudi, deux mars prochain, dix heures du matin, et jours suivants, M^e REIGNIER, notaire à Beaufort, procédera à la vente de tous les meubles et objets mobiliers dépendant de la succession bénéficiaire de M. Jean-François PHILIPPEAUX, propriétaire à Beaufort.

La vente commencera, en ville, le deux mars, et se continuera à la maison du Meteil, commune de Mazé, au jour qui sera ultérieurement fixé.

On vendra: plusieurs lits complets, linge, batterie de cuisine, tables, secrétaires, meubles en acajou, un ameublement de salon, glaces, pendules, argenterie, et quantité d'autres objets. (83)

A VENDRE

Une petite MAISON, située à Saumur, au canton de sur les Châteaux, cave sous cette maison, jardin au devant, petit bois taillis et luzerne, le tout se tenant et contenant environ 11 ares; elle joint d'un côté le sieur Gabillet, fils, d'autre côté le sieur Mollay.

S'adresser à M^e DUTERME, notaire à Saumur. (56)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1854, Une PORTION de maison, au 2^{me} étage, rue de la Tonnelle. S'adresser à M. Reneaume-Lepelay.

ASSURANCES

ET

REPLACEMENTS MILITAIRES.

CLASSE DE 1853.

M. AUGUSTIN DUTOUR, agent d'affaires, à Angers, quai Ligny, 22, a l'honneur de prévenir les pères de famille qu'il continue toujours à assurer les jeunes gens contre les chances du tirage au sort, avant et après le tirage. La confiance qu'il a su mériter, depuis 8 années, lui fait espérer que les pères de famille voudront bien l'honorer de leur confiance.

Il donnera toutes les garanties désirables.

S'adresser à M. CHANLOUINEAU, propriétaire à Saumur, place Saint-Pierre, muni de ses pouvoirs. (43)

A VENDRE

Une MAISON, sise à Saumur, rue Bizard, avec façades rue Cendrière et rue de l'Ancienne-Messagerie,

Et un JARDIN, entouré de murs, situé en face de la maison, au coin de la rue Cendrière.

S'adresser à M. Victor MORIN, négociant, quai de Limoges, à Saumur.

Ou à M^e CHASLE, notaire en ladite ville, place de la Bilange. (84)

A VENDRE UNE MAISON

Située à Saumur, rue de la Comédie.

Occupée par M. Buzard, avec le passage qui en dépend et est loué à M. Véron, pour l'usage du Grand-Café.

Elle est d'un revenu annuel de 1,050 francs.

S'adresser, pour traiter, à M^e POYNOT, notaire à Montreuil, ou à M^e LE BLAYE, notaire à Saumur. (74)

POMMADE DES CHATELAINES

Ou l'Hygiène du moyen-âge.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques, à base tonique. — Découvert dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles Châtelaines du moyen-âge pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir, en s'en servant journellement.

Composée par CHALMIN, parfumeur-chimiste, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. Eugène Pissot, coiffeur-parfumeur.

Prix du pot: 3 f. et 3 f. 50. (730)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

On demande à acheter une MAISON, à Saumur, sur les Ponts. S'adresser à M^e CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange. (82)

JOLI TILBURY à patentes. S'adresser à M. BURY, docteur-médecin. (737)

Ensemble ou par parties, UNE VIGNE, Située, commune de Saint-Florent, sur le bord de la grand'route. S'adresser, à M. JULES RICHARD. (16)

CHOCOLAT MENIER.

Usine modèle fondée en 1825 à Noisiel, sur la Marne, près Paris, Pour la fabrication spéciale du Chocolat de Santé.

Exempt de tout mélange, composé de matières de premier choix, le Chocolat Menier se recommande par ses propriétés nutritives et digestives, son goût et son arôme. Sa qualité est tellement supérieure qu'il ne redoute aucune comparaison. Le Chocolat Menier se trouve dans toutes les villes de France et de l'Etranger.

1832 - MÉDAILLES - 1854
D'OR ET D'ARGENT.

On offre de céder la jouissance à une ou plusieurs personnes d'un Brevet d'invention de 15 années (S. G. D. G.) pour torréfier le Café avec moins de 12% de perte. — 100 kilos donnent 88 parfaitement grillé et nettoyé. — Le Café conserve tout son arôme et est beaucoup plus fort que par tout autre procédé. — La cession serait pour un département, un arrondissement, une ville ou même pour les besoins d'un négociant. — Prix fixé sur la population. — Payable comptant ou à termes, au choix du cessionnaire, mais jamais avant que l'appareil ne soit monté et justification des produits. Pour plus de renseignements, s'adresser à Arras, 22, rue des Bouchers-de-Cité, à M. BLEUARD, Gérant.

AVIS AU COMMERCE D'ÉPICERIES.

COMESTIBLES, FRUITS SECS DU MIDI, Épiceries fines.

GROS ET DÉTAIL.

GATELIER, SALOMON ET C^{ie}, 15, RUE BEAUREPAIRE, A SAUMUR.

MM. GATELIER, SALOMON et C^{ie} ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont joint à leur commerce de comestibles, fruits secs et épicerie fines en gros, un MAGASIN SPÉCIALEMENT CONSACRÉ A LA VENTE AU DÉTAIL.

Leur genre tout spécial d'affaires et le rapide écoulement de leurs marchandises, par suite de leurs expéditions en province, leur permettent d'offrir un choix très-varié d'articles de toutes provenances et toujours de première fraîcheur. (48)

BUREAUX A PARIS, RUE DE SEINE-SAINT-GERMAIN, 12.

Envoyer franco un Bon de Poste au nom de M. L. FAVRE, directeur.

ON S'ABONNE CHEZ LES LIBRAIRES, ET AU BUREAU DE L'Echo Saumurois.

4 FRANCS PAR AN POUR LA FRANCE.

MONITEUR DES CONNAISSANCES UTILES ET PRATIQUES,

JOURNAL MENSUEL DES DÉCOUVERTES, PROCÉDÉS ET RECETTES.

Contenant le Résumé de tout ce qui se publie en France et à l'Etranger, de nouveau, d'applicable et d'utile.

Par la variété et le nombre des articles que publiera le *Moniteur*, il remplacera un Journal d'Agriculture, de Jardinage, d'Industrie manufacturière et commerciale, des Inventions, d'Hygiène, d'Economie domestique, de Médecine et Chirurgie domestiques, de Médecine vétérinaire, de Jurisprudence usuelle, de Compte-rendu de l'Académie des Sciences, etc.

Voici le sommaire des articles contenus en janvier:

Introduction. — Calendrier du Cultivateur. — Calendrier de l'Horticulteur. — Académie des Sciences. — Décomposition de l'air en gaz hydrogène pour remplacer la houille. — Distillation des légumes. — Moyen de découvrir le cuivre dans les eaux-de-vie. — Laminoir de fer. — Règlement sur les Epizooties. De la Marne comme litière. — Maladie des Pommes de terre. — Quel est l'Animal qui paie le mieux son fourrage. — Travaux silvicoles. — Signalement des meilleures vaches laitières. — Jardin à légumes. — Greffe de la vigne. — Procédé contre l'Oidium. — Moyen de prévenir la Maladie de l'Echalotte. — Destruction instantanée des Limaces. — Glacière. — Composition pour coller les ustensiles. — Conservation des blés. — Pain de Betteraves. — Les Gaudes.

— Moyen de fabriquer les Vins factices pendant l'hiver.

Le second numéro, qui paraîtra dans ce mois, contiendra des articles sur la Médecine domestique, sur la Médecine vétérinaire, sur la Manière de distiller l'Eau-de-vie de Betterave; un Traité sur la culture, le Greffage et la Taille des Arbres fruitiers; Guide du Capitaliste et du Négociant, ou Tableau des intérêts d'un capital, calculé depuis 1 fr. jusqu'à 100,000 fr. par jour, par mois et par an; un Traité sur les Abeilles; Drainage; Guide et Renseignements certains sur les actions négociées à la Bourse, et dont on peut faire l'acquisition en toute sécurité.

Le *Moniteur* est publié le 25 de chaque mois, à dater de janvier 1854.

Chaque Livraison, composée de 32 pages in-8°, sera accompagnée d'un calendrier mensuel du Cultivateur, de l'Horticulteur, et d'un bulletin commercial pour les céréales, les eaux-de-vie, et les bestiaux sur les marchés de Foissy et de Sceaux.

Les Livraisons de l'année formeront un beau et fort vol. in-8°, avec une table.

Les 10,000 premiers Souscripteurs inscrits recevront une Carte de la Turquie.